

**SWALUE** (*Édouard-Bernard*), Magistrat (Liège, 29.6.1857 — Élisabethville, 14-8-1926). Fils d'Eylardus et de Bertholet, Françoise.

Après avoir conquis son diplôme de docteur en droit à l'Université Libre de Bruxelles, E. Swalue pratiqua le barreau pendant quelques années dans la capitale. Il atteignit ainsi l'heure où la Belgique commençait à tourner ses regards vers les contrées lointaines. A l'aide de capitaux belges, différentes entreprises et notamment des exploitations de tramways se créèrent en pays d'Orient. E. Swalue se laissa tenter ; il abandonna le barreau et en 1903 alla s'installer avec sa famille en Asie centrale comme sous-directeur des Tramways de Taschkend. Il n'y resta pas très longtemps, mais il avait pris goût à la vie exotique. A son retour en Belgique il sollicita son admission dans la magistrature congolaise.

Il débarqua à Élisabethville le 2 janvier 1912. Il comptait alors 54 ans ; il amenait avec lui sa femme et deux enfants d'âge adulte. Dans cette Élisabethville naissante, les hommes d'âge constituaient l'exception ; l'apparition d'une famille complète dénotait l'intention de s'établir définitivement au Katanga : autre motif d'étonnement. L'arrivée de la famille Swalue fit presque sensation.

Son chef fut de suite à son aise dans ce milieu hétéroclite. Sa nomination comme juge auprès du tribunal de première instance le mit en contact avec la population. Il acquit rapidement la réputation d'un bon serviteur de la justice et d'un ami des indigènes. Dans ses relations sociales il se fit remarquer par un souci d'élégance et des allures dix huitième siècle qui tranchaient sur le laisser-aller démocratique de l'époque.

L'âge n'empêcha pas E. Swalue de figurer pendant longtemps dans la magistrature congolaise. Jusqu'à la fin de sa vie il demeura citoyen d'Élisabethville. Du Tribunal de première instance il passa à la Cour d'Appel. Il était âgé de 69 ans quand il s'éteignit le 14 août 1926 à Élisabethville. Puissent les jeunes qui lisent son nom sur une tombe du cimetière d'Élisabethville accorder une pensée pieuse à ce patriarche mort sur la brèche !

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold ; chevalier de l'Ordre royal du Lion ; chevalier de l'Ordre de la Couronne ; Croix civique.

29 novembre 1956.  
F. Dellicour.